

MOT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, Habitantes et habitants de l'Airvaudais-Val du Thouet, L'Airvaudais-Val du Thouet, du haut de ses 7 000 habitants répartis sur 226 km², est la plus petite Communauté de Communes du Département des Deux-Sèvres. Nous pouvons être fiers de ce territoire dynamique œuvrant en faveur du bien vivre de ses habitants.

C'est à l'occasion de la visite de Madame La Préfète le 5 octobre dernier que j'ai pu lui faire découvrir les grands projets en cours et à venir. Après la pose de la première pierre de la modernisation de la Cimenterie, elle a pu constater la cohérence du partenariat entre les élus locaux et professionnels de santé du territoire par la construction de la deuxième Maison de Santé. Puis, j'ai pu lui partager le projet de la Communauté de Communes de rénover la piscine d'Airvault avec un projet ambitieux d'économie des ressources.

Dans un contexte d'augmentation des charges et une incertitude des ressources financières, la santé financière de la collectivité est saine. La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet est, et restera, porteuse de projets d'avenir. En matière d'aménagement du territoire, elle poursuit son ambition d'améliorer le cadre de vie en renforçant son pôle économique par la concertation en cours du projet de création de la zone économique Auralis2, dans la continuité d'Auralis située au carrefour de la Maucarrière. Dans un souci permanent de consommation intelligente des espaces, ce projet est couplé au travail de renforcement des zones existantes. La «Pointe du Renard» et du «Grand Tillais», permettant d'assurer la cohérence de l'installation d'entreprises, petites et grandes.

L'ambition de notre territoire passe aussi par la volonté de promouvoir son attractivité touristique. Les parcours Terra Aventura sont une réussite, notamment avec l'ouverture en 2022 du parcours dans Saint-Loup-sur-Thouet. Aussi, une étude est en cours pour développer le tourisme durable autour du lac du Cébron, seul espace naturel sensible (ENS) classé de catégorie 1 dans le Département des Deux-Sèvres. En partenariat avec le Département,

la réflexion permettra de favoriser l'accueil des habitants et curieux autour de ces espaces protégés, en repensant notamment le camping et la piscine.

Enfin, je ne saurais oublier le travail quotidien de la Communauté de Communes permettant de favoriser le bien-être, par la collecte à votre porte des ordures ménagères et du tri sélectif, par le développement de l'assainissement collectif qui se déploie en 2023 sur la Moulière de Saint-Loup-Lamairé. Aussi, les services de la Communauté de Communes tels que la Médiathèque, l'Office de Tourisme et les aides à domicile contribuent à l'amélioration du quotidien de chacun, sans oublier le Centre-Socioculturel, un Toit en Gâtine ou l'école de musique, structures associatives œuvrant pour des politiques familiales et soutenues par la collectivité. Enfin, je vous conseille d'ouvrir ce nouveau guide des manifestations du territoire, édité par l'Office de Tourisme. Il est la représentation de la dynamique de l'ensemble des acteurs (communes, associations, commerçants, ...) du territoire, favorisant le vivre ensemble.

Bonnes sorties estivales à tous !



Olivier FOUILLET

**Maire d'Airvault et Président de la
Communauté de Communes
Airvaudais-Val du Thouet**



LA PISCINE D'AIRVAULT VA SE MODERNISER

Construite en 1978, la piscine d'Airvault devenait vieillissante. C'est pourquoi la saison 2023 sera la dernière sous sa forme actuelle : les élus communautaires ont validé le 9 mai l'Avant-Projet Définitif réalisé par la maîtrise d'œuvre menée par le cabinet d'architecture Corset-Roche et associés. En partenariat avec la Commune d'Airvault, le projet de réhabilitation maintient la piscine communautaire d'Airvault comme un équipement de proximité destiné à la découverte et l'apprentissage de la natation, mais aussi un espace de loisirs et de sport dans un lieu rafraîchissant.

BUDGET : 2 500 000 € HT

- Subventions sollicitées auprès de l'Etat, l'Europe, la Région, le Département et le SIEDS
- Participation financière de la Commune d'Airvault



**ÉCONOMIES EN
RESSOURCES ET ÉNERGIE**

- -98% GES par le remplacement du système de chauffage
- -68% consommation d'eau (équivalent 110 personnes par an)



**L'ACCUEIL ET LA
CIRCULATION
REPENÉS**



NOUVEAU
**PLATEFORME
AQUALUDIQUE**
Jeux et jets d'eau
permettant d'élargir les
activités



**LES DEUX BASSINS
RÉNOVÉS ET
AMÉNAGÉS**

- Grand bassin moins profond, avec construction d'une rampe favorisant l'accès pour tous
- Accès au petit bassin facilité par des marches

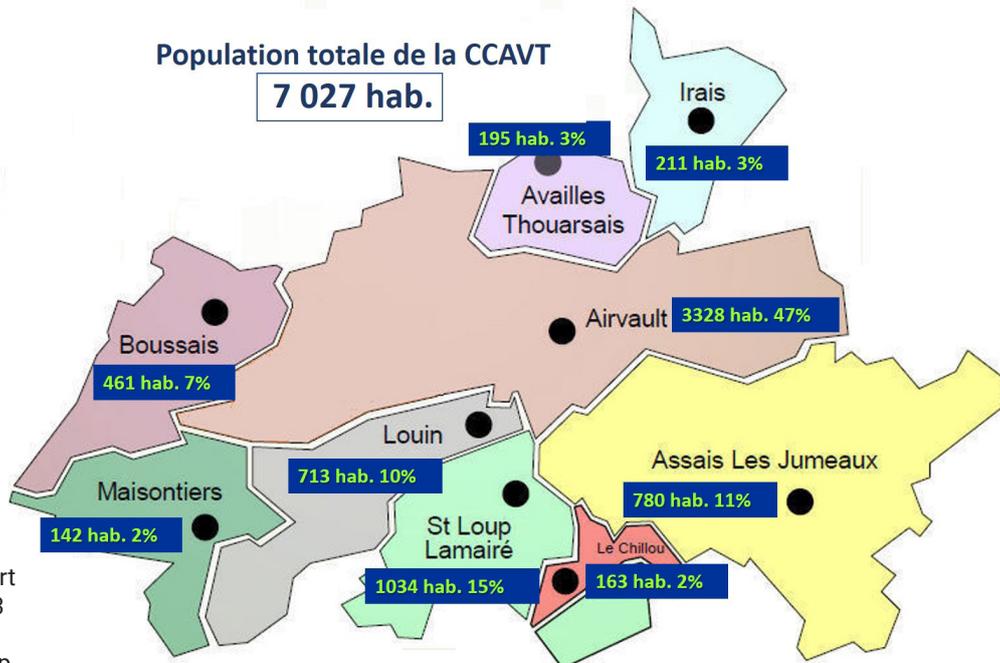
LE TERRITOIRE AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET EN QUELQUES CHIFFRES



POPULATION
7027 habitants
1 ère hausse constatée depuis 20 ans



TERRA AVENTURA
17 500 personnes (+248%) ont découvert le territoire par ses 3 circuits : Le Cébron, Airvault, et Saint Loup Lamairé



Population légale INSEE au 1^{er} janvier 2023

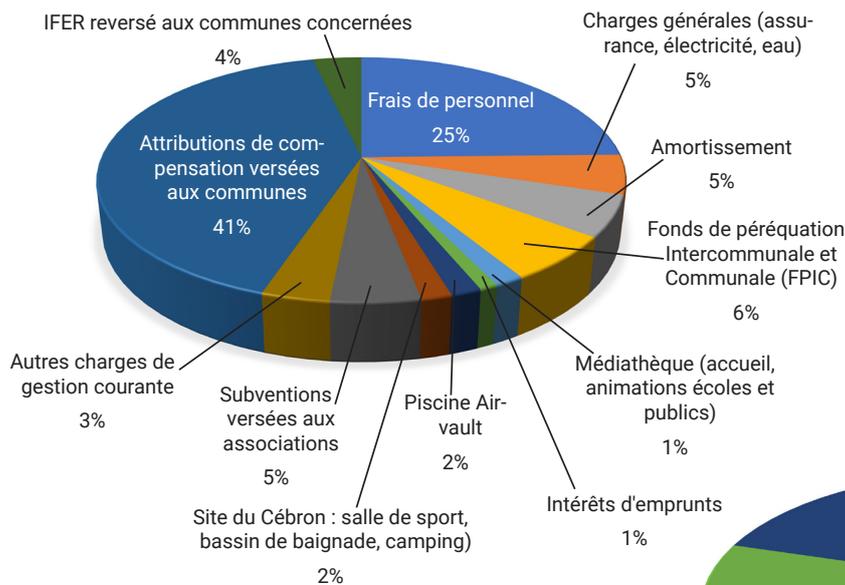


ENTREPRISES
220 entreprises proposent 2233 emplois
691 autres secteurs (agriculteurs, indépendants, etc.)



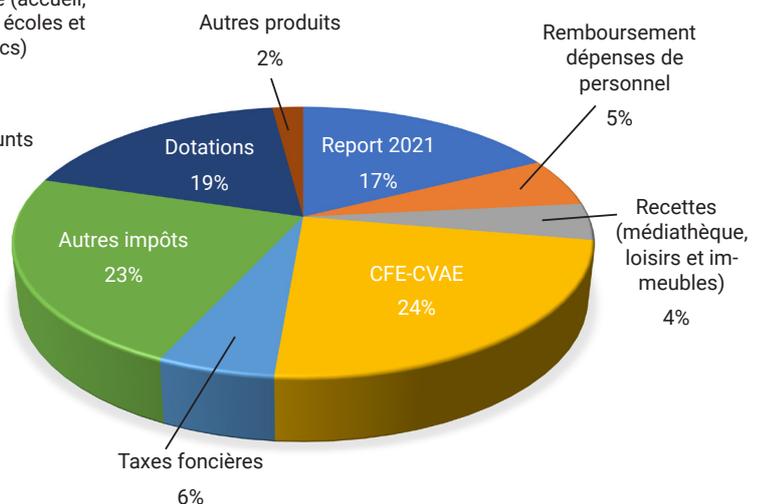
LOGEMENTS
4024 logements (80% en résidence principale)

LES FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



BILAN 2022

+644 059 € résultats (budget principal et annexes hors déchets assainissement)



CAPACITÉ DÉSENDETTEMET : 4,5 ANS

La situation d'une collectivité est saine jusqu'à 11 ans



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet d'une nouvelle zone d'activité Auralis 2

Souhaitant accompagner le dynamisme économique du territoire Airvaudais-Val du Thouet, la Communauté de Communes a engagé en 2021, des études visant à aménager un nouveau site destiné à accueillir de nouvelles activités économiques. L'implantation de cette nouvelle zone économique est envisagée dans le prolongement de la zone d'activités Auralis, à l'intersection de la Sévrienne (Niort/Thouars) avec la Route Départementale 725 reliant Bressuire à Poitiers. Cette localisation qui n'a pas été choisie au hasard, vise à renforcer un pôle économique reconnu comme stratégique pour le développement du territoire.

Ce projet fait actuellement l'objet d'une concertation préalable avant la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC), procédure d'aménagement qui a été retenue pour mettre en œuvre ce projet.

Toutes les informations sur ce projet sont disponibles sur notre site internet, rubrique Economie (<https://www.cc-avt.fr/economie.html>) ou à notre siège social au 33, Place des Promenades à Airvault.

À tout moment, vous pouvez réagir et faire part de vos réflexions et attentes :

- par mail à l'adresse suivante : zac-auralis2@cc-avt.fr
- sur le registre électronique public prévu à cet effet, disponible sur www.cc-avt.fr
- par écrit dans le registre de concertation mis à votre disposition à l'accueil de la Communauté de Communes ou par courrier à l'attention du Président.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration

Actuellement, sur les 9 communes composant la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, 2 disposent d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Airvault et Saint-Loup-Lamairé et les 7 autres communes sont soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU). Afin de doter la Communauté de Communes d'un document d'urbanisme unique et cohérent à l'échelle de son territoire, les élus ont prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en 2019 qui a pour ambition de dresser un diagnostic du territoire et ses perspectives d'évolutions, et permettre aux communes de se définir une vision stratégique pour un avenir commun. Les objectifs poursuivis à travers ce document sont de :

- Définir les besoins du territoire du manière globale et cohérente, notamment en terme de logements, d'équipements publics, de

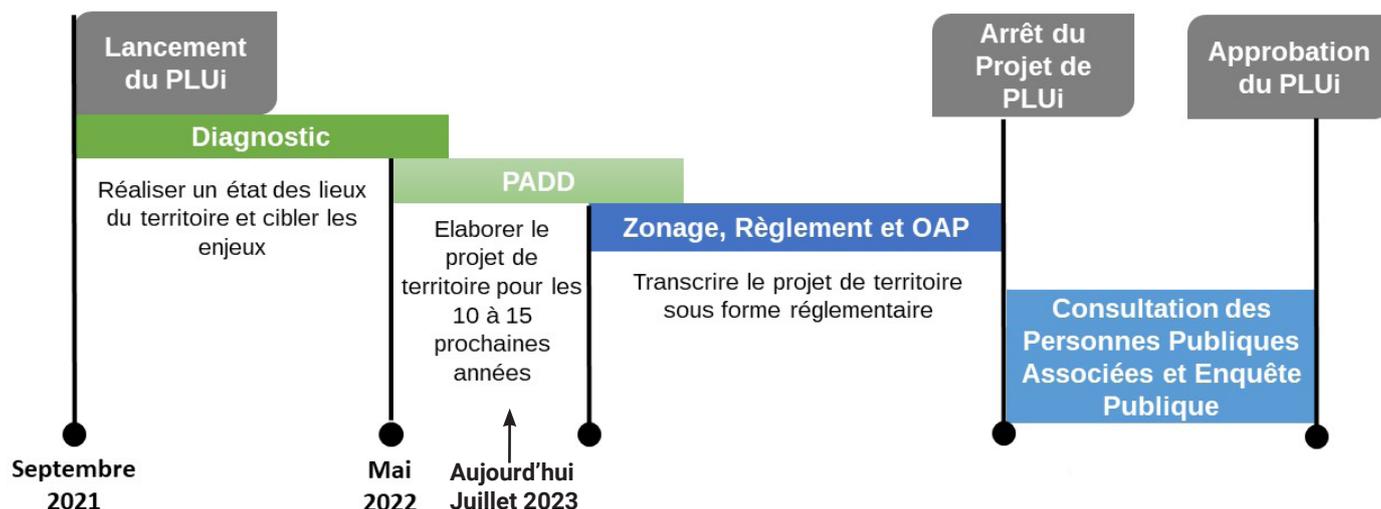
déplacements et d'emplois

- Proposer un développement équilibré du territoire entre le renouvellement urbain, la sauvegarde des milieux agricoles et la prise en compte de l'environnement et de la qualité architecturale et paysagère ;
- Conforter le tissu économique en se dotant d'un outil de planification permettant d'organiser l'attractivité du territoire et son développement notamment économique ;

Toujours en cours d'élaboration, vous pouvez contribuer à son écriture en posant vos questions et en faisant part de vos réflexions :

- par adresse mail à plui@cc-avt.fr
- sur le registre dématérialisé accessible via notre site internet dans la rubrique urbanisme
- ou en déposant un commentaire sur le registre papier qui est à votre disposition dans nos locaux au 33 Place des Promenades à Airvault.

Calendrier prévisionnel



Rénovation énergétique des logements

Avec votre conseiller rénovation, obtenez des conseils gratuits, neutres et indépendants pour mener VOTRE PROJET



Performance téléphonique
Lundi, Mercredi, Vendredi : 9h-12h30
Mardi, Jeudi : 14h-17h30
05 49 66 68 63 - www.cc-avt.fr/renovation-habitat.html

Réaliser des travaux pour améliorer l'isolation, la ventilation, le système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de votre logement, vous permettra de vivre dans un logement plus confortable, de réaliser des économies d'énergies mais aussi de limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. Encore faut-il s'y retrouver et connaître les aides auxquelles vous avez droit !

La Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet a renouvelé son partenariat avec ses homologues du Thouarsais et du Loudunais afin de proposer aux habitants un service d'information et de conseils dédié à la rénovation de l'habitat et aux aides financières existantes. Face à la flambée des prix de l'énergie et si vous avez envie d'améliorer votre logement, ne restez pas seuls, vous pouvez vous faire accompagner par le Service public de rénovation de l'habitat en Airvaudais-Val du Thouet.

Pour information, la première prise de contact sera un rendez-vous téléphonique

Contactez info.renovation@cc-avt.fr ou le 05 49 66 68 63 ou consultez le site internet de la CCAVT, rubrique Logement, pour obtenir des informations



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Vous souhaitez connaître les possibilités d'installation de votre entreprise sur le territoire Airvaudais-Val du Thouet ? Les services de la Communauté de Communes vous accompagnent dans la recherche de terrains.

Deux zones économiques bénéficient de parcelles disponibles :

- « Le Grand Tillais » à Saint Loup, 14 525 m² libres, divisibles selon votre projet, à vocation de service ou d'artisanat.
- « La Pointe du Renard » à Airvault, 3 parcelles de 5 000 m², 3 000 m² et 2 363 m² viabilisées, à vocation de commerce ou de services.



CALCIA - AIRVAULT 2025



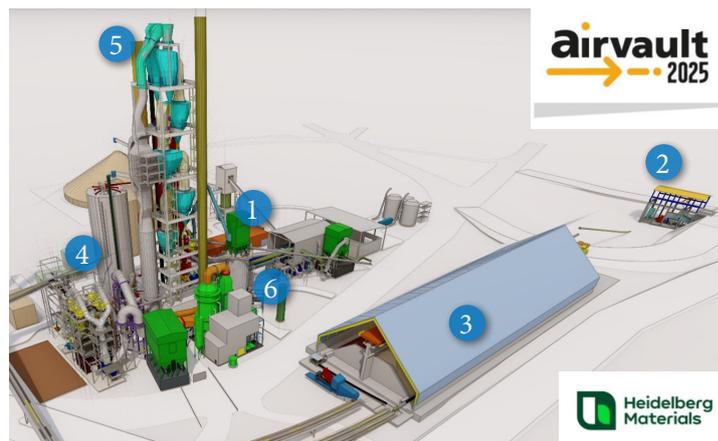
Le chantier de construction du four 6 de la cimenterie a débuté officiellement en août 2022 pour la partie terrassement puis en janvier 2023 pour la partie construction.

Plusieurs bâtiments et équipements techniques sont ainsi en cours de montage :

- Le gros œuvre du rez-de chaussée du bâtiment qui accueillera la future salle de contrôle et le laboratoire est terminé **1**, le montage du premier étage qui recevra les bureaux est en cours.
- Le bâtiment du concasseur **2** est en cours d'élevation.
- Les fondations du hall pré homogénéisation **3**, sur pieux, ainsi que du four **6** sont en train d'être réalisées.
- Le silo homogénéisation **4** est en cours de coulage.
- Les cyclones de la tour de pré-homogénéisation **5** sont en phase d'assemblage au sol.

Il y actuellement 200 salariés sur le chantier et nous devrions atteindre 700 salariés sur le 2ème semestre de cette année.

Le 16 mai constitue également un temps fort de l'année 2023 pour la cimenterie d'Airvault puisque Ciments Calcia devient Heidelberg Materials. Cette nouvelle identité traduit notamment l'engagement pour la décarbonation, dont le projet du four 6 en est l'expression.



**airvault
2025**

**Heidelberg
Materials**



ASSAINISSEMENT COLLECTIF



La Communauté de Communes gère en régie l'assainissement collectif sur son territoire. Ainsi, trois agents s'assurent quotidiennement du bon fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration. Pour intervenir et éviter tout débordement ou pollution, une astreinte technique est joignable au 06 25 09 14 12, 7j/7 et 24h/24. Pour l'année 2023, l'extension du réseau d'assainissement collectif de Saint-Loup-Lamairé sur la rue de la Moulière permettra le raccordement de 8 logements et plusieurs terrains constructibles.

L'entretien et le curage des lagunes de Barroux, Borcq-sur-Airvault et Boussais est également prévu sur les 18 prochains mois afin de prolonger la durée de vie et le bon fonctionnement de ces installations.

Renseignements au 05 49 64 98 52 ou assainissement@cc-avt.fr

GESTION DES DÉCHETS

Depuis 8 ans maintenant, vous avez réalisé de nombreux efforts en matière de tri des déchets et de consommation durable.



La production d'ordures ménagères a diminué de 40 % et ramène le poids de nos déchets à 124 kg/hab/an contre 220 kg/hab/an en moyenne en France.

Le tri des déchets recyclables (emballages, papier et verre) a augmenté de 30 %, ramenant à 109,79 kg/hab/an contre 112kg/hab/an au niveau national.

Le tri doit encore s'améliorer car trop de déchets recyclables sont encore dans nos poubelles. Il est considéré qu'environ 20 % de nos poubelles

auraient encore des déchets d'emballages (verre cassé, emballages plastiques, papier, etc.) et 30 % de bio déchets (reste de repas et produits non consommés...)

Depuis le 1er janvier 2022, les bacs jaunes ont remplacé les colonnes d'apport volontaire sur l'ensemble du territoire pour la collecte des emballages et du papier.

Chaque mois un échantillon de ces déchets est mis de côté pour analyser la qualité du flux. On y retrouve les principales fractions de déchets (bouteilles en plastique, cartonnettes, emballage en acier ou aluminium, papiers, etc.) mais également encore de nombreux refus (verre, appareils électriques...)

Mais le plus important des refus reste pour les déchets imbriqués (le pot de yaourt dans la boîte de céréales, le papier de gâteau remis dans son paquet sont d'autant de déchets qui ne peuvent

**Continuons
le tri !**

être recyclés car les déchets sont en matières différentes).

Pour être bien recyclé, chaque matière doit être déposée librement dans le bac jaune et non imbriquée.

Pour rappel, tous les emballages, plastiques, papiers, cartonnettes, aciers, alu doivent être déposés dans les bacs jaunes. Le verre (bouteilles, pots et bocaux) doit être déposé dans les bornes d'apports volontaires dont vous pouvez retrouver la liste sur notre internet.

Des solutions existent pour éliminer les biodéchets. Le compostage individuel vous permet de diminuer vos déchets dans les ordures ménagères. Vous pouvez y mettre vos restes de repas, épiluchures, fleurs fanées, mais aussi vos mouchoirs usagers et papiers absorbants.

Vous pouvez acheter un composteur auprès de nos services. Vendus 10 euros, ces composteurs de 345 litres permettront d'effectuer votre compost. Un bio-seau vous sera également remis pour faciliter le tri de vos déchets de cuisine ainsi qu'un guide pour vous accompagner dans votre démarche.

Retrouver l'ensemble des consignes du tri sur notre site internet www.cc-avt.fr et en téléchargeant notre guide du tri.

Enfin si vous souhaitez diminuer vos papiers dans la boîte aux lettres, des autocollants « stop pubs » sont également à votre disposition gratuitement dans vos mairies et à l'accueil de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.



Rappel : horaires d'ouverture au public des déchèteries

Attention ! En cas d'intempérie, canicule ou mesures sanitaires, les horaires d'ouvertures des déchèteries seront modifiés.

Airvault (les Plantons)	Du 01/01 au 28/02	1/03 au 31/10	01/11 au 31/12
Lundi, mardi, mercredi, vendredi	14h - 17h	14h - 18h	14h - 17h
Samedi	8h45 - 12h15 14h - 17h	8h45 - 12h15 14h - 18h	8h45 - 12h15 14h - 17h

Louin (la Martinière)	Du 01/01 au 28/02	1/03 au 31/10	01/11 au 31/12
Mercredi	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15
Vendredi	Fermée	8h45 - 12h15	Fermée
Samedi	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15	8h45 - 12h15

**Renseignements au 05 49 64 98 49
ou infos-dechets@cc-avt.fr**

PISCINE D'AIRVAULT ET BASSIN DE BAINNADE DU CÉBRON

La saison estivale est lancée !



PISCINE AIRVAULT & BASSIN DE BAINNADE DU CÉBRON

TARIFS 2023 - ACCÈS AUX BASSINS*

	TERRITOIRE	HORS TERRITOIRE
Enfants jusqu'à 7 ans	GRATUIT	
Enfants (7 à 18 ans)	1,80 € l'entrée - 15 € le carnet de 10 entrées	
Adultes	2,50 € l'entrée 23 € le carnet de 10 entrées	3 € l'entrée 27 € le carnet de 10 entrées
Groupes Identifiés (sur demande préalable)	1 € l'entrée par personne y compris l'encadrement	

* La différence de tarifs d'accès aux bassins s'explique par l'absence de piscine à l'extérieur du territoire de la commune de Thouet et par la présence de piscines de baignade à l'extérieur du territoire de la commune de Thouet.

HORAIRES Bassin du Cébron
OUVERTURE DU 5 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE
DU MARDI AU DIMANCHE DE 14 h 30 à 19 h
Aire naturelle du Cébron
05 49 64 64 19 - Samedi de 10h à 12h



HORAIRES Piscine Airvault

OUVERTURE DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE • 7 rue Pierre Laille • 05 49 64 75 46

PÉRIODE SCOLAIRE DU 1 ^{er} JUIN AU 7 JUILLET ET DU 4 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2023	
Mercredi	15 h - 19 h
Dimanche	15 h - 19 h

PÉRIODE VACANCES DU 8 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2023			
	Tout Public	Adultes et enfants accompagnés	Adultes uniquement
Lundi	15 h - 19 h 30		
Mardi		FERMÉE	
Mercredi	15 h - 19 h 30		
Jeudi	10 h - 12 h / 15 h - 18 h	18 h - 19 h 30	
Vendredi	15 h - 18 h		18 h - 19 h 30
Samedi	15 h - 19 h 30		
Dimanche	10 h - 12 h / 15 h - 19 h 30		

ACTIVITÉS AQUATIQUES
LEÇONS DE NATATION
ENFANTS ET ADULTES : APPRENTISSAGE, PERFECTIONNEMENT, AQUAPHOBIE

	TERRITOIRE	HORS TERRITOIRE
À l'unité	7 €	12 €
10 Leçons	60 €	100 €

Nouveau Pour les enfants du territoire nés en 2015, une carte de 10 leçons d'apprentissage à la natation est OFFERTE (justificatif de domicile et pièce d'identité ou livret de famille seront demandés à l'inscription).

PERMANENCES SUR SITE POUR LES INSCRIPTIONS
Mercredi 24 mai : 17 h - 20 h et Samedi 27 mai : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h
(Inscription également possible à l'accueil de la piscine durant les heures d'ouverture des baignades publiques)

SÉANCES D'AQUAGYM
LES MERCREDIS 7, 14, 21 et 28 JUIN - 5 JUILLET - 6, 13, 20 et 27 SEPTEMBRE de 19 h à 20 h

	7 €
À l'unité	7 €
5 Séances	30 €



Pour cette nouvelle saison estivale 2023, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet maintient son engagement et renouvelle sa campagne de 10 leçons de natation gratuites pour les enfants nés en 2015.

Pour toute information sur l'ouverture et les activités de la piscine d'Airvault et du bassin de baignade du Cébron, vous pouvez consulter le site www.cc-avt.fr.

Contact : 05 49 64 94 02.

CIAS SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Les 23 aides à domicile du CIAS œuvrent chaque jour auprès des personnes fragiles pour les aider et les accompagner :

- Dans la réalisation des actes essentiels de la vie courante : toilette, habillage, mobilisation, préparation et aide à la prise des repas, surveillance à la prise de médicaments
- À maintenir des conditions d'hygiène et de confort : entretien du domicile, entretien du linge...
- Pour les activités ordinaires de la vie : courses, démarches administratives, promenades, activités de loisirs...

En 2022, le service a accompagné 229 personnes et a effectué 26 515 heures.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'aides à domicile, le CIAS est disponible pour répondre à toutes vos questions.

Si vous ou l'un de vos proches souhaitez bénéficier de notre accompagnement, nous vous rappelons que :

- le Département, les Caisses de Retraite ou les Mutuelles peuvent prendre en charge une partie de vos frais ;
- lors de votre déclaration d'impôt sur les revenus, vous pourrez déclarer les sommes versées afin de bénéficier de 50 % de crédit d'impôt (ligne 7DB de votre déclaration).

Le CIAS Airvaudais-Val du Thouet se charge des démarches de prise en charge et vous accompagne dans les documents administratifs.



Devis établi sur demande
Renseignements au 05 49 63 60 75
ou saad@cc-avt.fr



TOURISME



Comme chaque année, les fameux « mercredis de l'été » reviennent et raviront chacun, petits et grands ! Chaque mercredi, l'Office de Tourisme vous propose des animations à faire entre amis, en famille ou en solo : randonnées commentées, balades canoë, visites guidées... Chacun y trouvera son bonheur ! Ne ratez pas non plus une des nouveautés de l'été 2023 avec nos visites sensorielles, pour découvrir ou redécouvrir autrement nos Petites Cités de Caractère !

Août

- Mer. 02 :** Animations à l'étang d'Enjouran, à Tessonnière (Airvault) : découverte nature en canoë et balades à poney, à 14 h Visite sensorielle à Saint-Loup, à 17 h
- Mer. 9 :** Visite sensorielle à Airvault, à 17 h
- Mer. 16 :** Découverte du château de Maisontiers, à 15 h
- Mer. 23 :** Animation nature « salir et nettoyer l'eau », au lac du Cébron, à 14 h 30
- Mer. 30 :** Découverte du « kiosque sous l'arbre », à Lamairé, à 11 h

Septembre

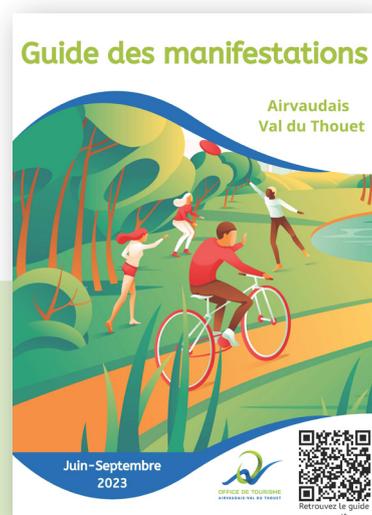
- Mercredi 6 :** Randonnée découverte au Chillou, à 10 h et atelier yoga, au Chillou, à 14 h

Retrouvez-nous également dans nos accueils pour vous procurer le nouveau guide des manifestations en Airvaudais-Val du Thouet pour toute la période de juin à septembre 2023 : vous ne manquerez plus les animations du territoire !

Nous vous souhaitons à tous un très bel été en Airvaudais-Val du Thouet !

Infos et réservations à l'Office de Tourisme : 05 49 70 84 03 / 05 49 64 82 45 /
tourisme-avt@cc-avt.fr

Retrouvez également toute l'actualité touristique de notre territoire sur notre site internet
www.tourisme-avt.fr et sur notre page facebook.



LE SITE DU CÉBRON

Destination de tourisme durable par excellence, ce site se développe autour d'un Espace Naturel Sensible prioritaire, le seul ENS classé en catégorie 1 sur le plan départemental.

Aujourd'hui, de multiples activités y sont possibles : randonnées pédestres et cyclistes, observation ornithologique, circuit Terra Aventura, planche à voile, parcours d'orientation, baignade (dans le bassin dédié) ... De nombreux aménagements concourent également à faire de ce site préservé un lieu de détente privilégié : salle et terrains de sports, aire naturelle de camping, aire de jeux, bassin de baignade, tables de pique-nique, sentier pédagogique...

Dans l'optique d'une amélioration constante de ses services, la collectivité, en collaboration avec le Département, lance une étude sur le développement d'une stratégie touristique autour du site. L'objectif est de développer le site tout en conservant un juste équilibre entre l'accueil du public et la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Les attendus de cette étude sont multiples : dresser un diagnostic précis de l'existant, élaborer des scénarios de développement, favoriser les activités de plein air et de pleine nature, améliorer la lisibilité de l'offre sur le site... autant de points qui seront étudiés dans le cadre de cette mission.



LETTRE D'INFORMATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

ENFANCE - JEUNESSE

La Communauté de Communes, compétente en matière de petite-enfance, enfance sur le temps des vacances, et la jeunesse, soutient les structures d'accueil sur le territoire et contribue ainsi à leur dynamisme, telles que :

- Le Centre Socioculturel qui gère le relais petite-enfance (25 assistants maternels sur le territoire) et anime des ateliers chaque semaine. Il a accueilli en 2022, 229 enfants hors du temps scolaire, et accompagne les jeunes du territoire notamment par le PAJ (Point Animation Jeunesse).
- Un Toit en Gâtine pour la gestion de la résidence habitat jeunes d'Airvault qui possède 9 logements, avec un taux d'occupation approchant les 100 %.
- Les Missions Locales de la Maison de l'emploi et de la Formation (MEF) de Thouarsais et de la Maison de l'Emploi et des Entreprises (MDEE) de

Parthenay-Gâtine pour l'accompagnement des jeunes de 16-30 ans par des permanences au CCAS d'Airvault et au Granit à Saint-Loup-Lamairé. Ainsi, la Communauté de Communes a consacré en 2022 un budget de 190 545,17 € pour soutenir ces structures.

Dans le cadre d'un partenariat avec la CAF, la MSA et le Centre Socioculturel, une mission de coopération sociale a été créée afin de renforcer la politique sociale sur notre territoire. Elle vise à questionner le fonctionnement des services existants et à permettre aux élus communautaires et aux acteurs de participer à la construction du projet de territoire, qui se formalise par une convention territoriale globale (CTG). L'année 2023 est celle du renouvellement de la convention qui est l'occasion de se mobiliser sur les projets avec les acteurs.

MÉDIATHÈQUE AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

UN SERVICE CULTUREL DE QUALITÉ

Horaires habituels d'ouverture

- Mardi : 15 h - 18 h 30
- Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h 30
- Vendredi : 15 h 30 - 18 h 30
- Samedi : 10 h - 17 h en continu

Renseignements au 05 49 63 27 41
ou mediatheque@cc-avt.fr

La Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet est un service culturel et d'animations, proposant une large collection de livres, DVD, revues, ainsi qu'une programmation annuelle riche et variée : Partir en Livre, projection lors du mois du film documentaire.

Elle intervient sur l'ensemble des écoles du territoire, premier et second degré. Cette année, les thématiques des interventions étaient autour de l'eau, de la radio et d'un spectacle vivant, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, tant institutionnels qu'associatifs.

D'après un récent rapport de la Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres sur la lecture publique, il ressort que la Médiathèque Airvaudais-Val du Thouet fait partie des 10 bibliothèques classées A du département, A étant les bibliothèques réunissant de très nombreux critères favorables, comme la diversité des services, le nombre de prêts par an et le renouvellement des collections. L'équipe de bibliothécaires la composant est formée et professionnelle. Tous les critères afin d'offrir le meilleur aux usagers du territoire.

Face à ce constat, la Médiathèque continue d'évoluer et de parfaire ses offres de services. Pour la période estivale, un programme d'animation est proposé, s'inscrivant dans le cadre de « Partir en livre ». L'équipe se consacre aux actions pour la saison 2023-2024, avec la préparation du prochain Salon du Livre, de nouveaux agencements au sein des collections et d'autres projets.



Retrouvez l'ensemble de nos activités sur le site internet www.cc-avt.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 45 - 17 h 30

☎ 05 49 64 93 48

communaute@cc-avt.fr

